



# Débat d'orientation budgétaire

---

**Commune de Violaines**

Conseil municipal du 09 mars 2023

# Sommaire

---

Introduction

---

01. Conjoncture  
économique et loi de  
finances 2023

---

02. La situation  
budgétaire de la  
commune

---

03. Les orientations  
budgétaires de la  
commune

---

04. Les budgets  
annexes



# Introduction

---

Le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport qui présente :

- L'analyse rétrospective de la gestion financière de la ville
- L'évolution des taux de fiscalité locale
- La structure et la gestion de la dette
- Les orientations budgétaires
- Les engagements pluriannuels envisagés

# Conjoncture économique et loi de finances 2023

## 1. Un contexte international et national incertain

- ❖ Les acteurs économiques ont été durement frappés par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID sur les années 2020 et 2021, l'année 2022 a débuté avec le conflit Ukrainien et un contexte inflationniste incompatible avec des prévisions budgétaires pérennes aussi bien au niveau de l'Etat qu'au niveau des collectivités locales.
- ❖ Une croissance mondiale qui pourrait passer sous les 2% en 2023 selon le FMI (Fonds monétaire international) : une première depuis 2009
- ❖ La Banque mondiale prévoit un ralentissement de la croissance à 1,7%
- ❖ L'inflation reste toujours le point noir du contexte européen : l'objectif est de ramener l'inflation à 2% au second semestre 2023
- ❖ Pour 2023, la projection au niveau national est entourée d'incertitudes très larges liées
  - > La banque de France table sur une croissance du PIB de 0,5% en 2023 contre 1,2% en juin dernier
  - > L'inflation atteint sur l'année 2022 un niveau record aux regards des dernières décennies : l'inflation connaîtrait son pic début 2023 notamment sur les prix de l'énergie.

# Conjoncture économique et loi de finances 2023

## 2. La loi de finances

Les principales mesures portent sur :

- Des dispositifs d'aide au choc énergétique : bouclier tarifaire, indemnité carburant, amortisseur électricité
- Plusieurs mesures pour les particuliers afin de limiter les effets de l'inflation
- Des mesures pour l'emploi et les entreprises
- Des mesures écologiques

# Conjoncture économique et loi de finances 2023

## 2. La loi de finances : zoom sur les finances des collectivités locales

- Suppression de la CVAE étalée sur deux ans
- Filet de sécurité 2023 sur les dépenses énergétiques
- Amortisseur « électricité »
- 320 millions d'euros d'augmentation de la DGF : 95 % des collectivités verront leurs dotations se maintenir ou augmenter en 2023.
- Création du **fonds vert** afin de financer les investissements des collectivités dans le cadre de la transition énergétique

# La situation budgétaire de la commune

## 1. Résultats 2022 de la section de fonctionnement

Nature / chapitre	Intitulé	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>6 410 402,12 €</b>	<b>6 344 797,22 €</b>	<b>7 557 698,66 €</b>	<b>7 298 811,81 €</b>
chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	222 197,82 €	136 335,44 €	100 781,04 €	282 545,60 €
chapitre 73	Impôts et taxes	2 710 086,41 €	2 670 302,84 €	2 720 965,31 €	2 575 096,75 €
chapitre 74	Dotations, subventions et participations	590 505,04 €	677 755,85 €	702 785,37 €	988 819,96 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	178 258,49 €	114 761,72 €	111 971,80 €	145 285,92 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	9 950,95 €	19 212,97 €	1 224 500,63 €	1 124 035,56 €
chapitre 013	Atténuations de charges	59 531,10 €	76 477,72 €	119 441,80 €	107 757,28 €
chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 248,57 €	19 864,34 €	4 476,18 €	757,26 €
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 600 623,74 €	2 630 086,34 €	2 572 776,53 €	2 074 513,48 €

# La situation budgétaire de la commune

## 1. Résultats 2022 de la section de fonctionnement

Nature / chapitre	Intitulé	2019	2020	2021	2022
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>3 790 438,23 €</b>	<b>3 772 020,69 €</b>	<b>4 783 185,18 €</b>	<b>5 039 276,79 €</b>
chapitre 011	Charges à caractère général	1 042 200,61 €	996 827,35 €	961 409,97 €	1 274 735,39 €
chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 962 388,81 €	1 837 174,33 €	1 883 573,01 €	2 013 484,10 €
chapitre 014	Atténuations de produits	- €	7 547,90 €	7 108,79 €	- €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	523 756,75 €	529 277,16 €	489 871,02 €	495 209,78 €
chapitre 66	Charges financières	27 828,94 €	26 250,00 €	24 671,06 €	17 467,10 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	20 515,00 €	152 184,84 €	26 856,50 €	31 236,43 €
chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 748,12 €	222 759,11 €	1 389 694,83 €	1 207 143,99 €
<b>Excédent</b>		<b>2 619 963,89 €</b>	<b>2 572 776,53 €</b>	<b>2 774 513,48 €</b>	<b>2 259 535,02 €</b>

Masse salariale nette



# La situation budgétaire de la commune

## 2. Résultats 2022 de la section d'investissement

Nature / chapitre	Intitulé	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>3 880 315,76 €</b>	<b>2 120 625,56 €</b>	<b>3 178 667,32 €</b>	<b>4 498 693,85 €</b>
chapitre 001	Solde d'exécution de la section reporté (excédent)	1 635 136,34 €	1 145 621,56 €	1 076 314,10 €	1 974 665,90 €
chapitre 024	Produits de Cessions	- €	- €	- €	- €
chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 748,12 €	222 759,11 €	1 389 694,83 €	1 207 143,99 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 439 995,99 €	681 346,62 €	269 246,07 €	869 274,89 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	591 435,31 €	70 898,27 €	440 781,32 €	447 609,07 €
chapitre 138	Autres subventions non transférées			2 631,00 €	
chapitre 204	Subventions d'équipement versées		- €	- €	- €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €

# La situation budgétaire de la commune

## 2. Résultats 2022 de la section d'investissement

Nature / chapitre	Intitulé	2019	2020	2021	2022
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>2 734 694,20 €</b>	<b>1 044 311,46 €</b>	<b>1 204 001,42 €</b>	<b>1 127 126,68 €</b>
chapitre 001	Solde d'exécution de la section reporté (déficit)	835 661,02 €	647,88 €	- €	- €
chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 248,57 €	19 864,34 €	4 476,18 €	757,26 €
chapitre 041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	3 313,52 €	- €	- €
chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €	78 947,37 €
chapitre 20	Immobilisations incorporelles	59 269,41 €	17 325,98 €	108 672,09 €	43 661,43 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	882 385,72 €	403 460,46 €	326 949,09 €	191 728,56 €
chapitre 23	Immobilisations en cours	812 866,32 €	494 436,12 €	658 640,90 €	812 032,06 €
<b>Excédent</b>		<b>1 145 621,56 €</b>	<b>1 076 314,10 €</b>	<b>1 974 665,90 €</b>	<b>3 371 567,17 €</b>

# La situation budgétaire de la commune

## 3. Gestion de la dette et capacité d'autofinancement

	2019	2020	2021	2022
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>6 410 402,12 €</b>	<b>6 344 797,22 €</b>	<b>7 557 698,66 €</b>	<b>7 298 811,81 €</b>
- 002 : résultat de fonctionnement reporté	2 600 623,74 €	2 630 086,34 €	2 572 776,53 €	2 074 513,48 €
- 013 : Atténuations de charges	59 531,10 €	76 477,72 €	119 441,80 €	107 757,28 €
- 042 : opérations d'ordre de transfert entres sections	39 248,57 €	19 864,34 €	4 476,18 €	757,26 €
- 77 : Produits exceptionnels	9 950,95 €	19 212,97 €	1 224 500,63 €	1 124 035,56 €
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 701 047,76 €</b>	<b>3 599 155,85 €</b>	<b>3 636 503,52 €</b>	<b>3 991 748,23 €</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 790 438,23 €</b>	<b>3 772 020,69 €</b>	<b>4 783 185,18 €</b>	<b>5 039 276,79 €</b>
- 014 : Atténuations de produits	0,00 €	7 547,90 €	7 108,79 €	0,00 €
- 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 748,12 €	222 759,11 €	1 389 694,83 €	1 207 143,99 €
- 67 : Charges exceptionnelles	20 515,00 €	152 184,84 €	26 856,50 €	31 236,43 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 556 175,11 €</b>	<b>3 389 528,84 €</b>	<b>3 359 525,06 €</b>	<b>3 800 896,37 €</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>144 872,65 €</b>	<b>209 627,01 €</b>	<b>276 978,46 €</b>	<b>190 851,86 €</b>
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>3,91%</b>	<b>5,82%</b>	<b>7,62%</b>	<b>4,78%</b>
Amortissement du capital de la dette	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €	105 263,16 €
<b>EPARGNE NETTE- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>39 609,49 €</b>	<b>104 363,85 €</b>	<b>171 715,30 €</b>	<b>85 588,70 €</b>
Encours de la dette	1 789 473,68 €	1 684 210,52 €	1 578 947,36 €	1 499 999,99 €
Capacité de désendettement	12,35	8,03	5,70	7,86

# La situation budgétaire de la commune

## 4. Les chiffres globaux 2022 du budget principal

Nature / chapitre	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	3 790 438,23 €	3 772 020,69 €	4 783 185,18 €	5 039 276,79 €
Recettes de fonctionnement	6 410 402,12 €	6 344 797,22 €	7 557 698,66 €	7 298 811,81 €
<i>Excédent</i>	<i>2 619 963,89 €</i>	<i>2 572 776,53 €</i>	<i>2 774 513,48 €</i>	<i>2 259 535,02 €</i>
Dépenses d'investissement	2 734 694,20 €	1 044 311,46 €	1 204 001,42 €	1 127 126,68 €
Recettes d'investissement	3 880 315,76 €	2 120 625,56 €	3 178 667,32 €	4 498 693,85 €
<i>Excédent</i>	<i>1 145 621,56 €</i>	<i>1 076 314,10 €</i>	<i>1 974 665,90 €</i>	<i>3 371 567,17 €</i>
<b>Total fonctionnement + investissement</b>	<b>3 765 585,45 €</b>	<b>3 649 090,63 €</b>	<b>4 749 179,38 €</b>	<b>5 631 102,19 €</b>

# Les orientations budgétaire de la commune

## 1. Le fonctionnement

### Recettes :

Baisse des recettes en 2023 avec la fin des régularisation de cessions.  
Stabilité des recettes réelles.

### Dépenses :

- ❖ Effets de l'inflation, impacts important sur le chapitre 011.
- ❖ Effets « glissement vieillesse technicité » et évolution du SMIC sur le 012
- ❖ De nouveaux services proposés aux Violainois : sorties culturelles et familiales, actions JO 2024, animations ainés, et d'autres nouveautés...

# Les orientations budgétaire de la commune

## 2. L'investissement

### Recettes :

Excédent reporté conséquent.  
Solde de subventions.

### Dépenses :

- La rénovation de la salle Jean Moulin
- La poursuite du passage en éclairage LED de certains bâtiments et surtout de points d'éclairage public
- La mise en sécurité et l'aménagement paysager de la rue Louis Bauchet et du carrefour
- La rénovation de la voirie et l'effacement des réseaux de la rue du Rétuy
- Des travaux de voirie simple pour plusieurs rues communales
- L'installation d'un nouveau système de vidéosurveillance
- L'aménagement d'un espace nature aux abords du Béguinage
- La rénovation thermique de la Mairie et de la salle du Conseil
- L'actualisation de la signalétique communale
- La débitumisation de la cour de l'école

*\* sous réserves de l'intervention de la CABBALR rendue nécessaire de vétusté avancée de ses réseaux*

# Les budgets annexes

<b>BUDGET ANNEXE CAMPING</b>	<b>2022</b>
Dépenses de fonctionnement	62 087,21 €
Recettes de fonctionnement	137 889,14 €
<i>Excédent</i>	<i>75 801,93 €</i>
Dépenses d'investissement	21 085,81 €
Recettes d'investissement	54 047,88 €
<i>Excédent</i>	<i>32 962,07 €</i>
<b>Total fonctionnement + investissement</b>	<b>108 764,00 €</b>

## *Perspectives 2023*

Pour 2023, les berges des étangs seront totalement rénovées. Une partie du budget annexe supportera la dépense. L'autre partie sera supportée par le budget principal.

La mise en place du paiement par carte bancaire à l'étang, puis au camping, permettra une simplification des démarches et offrira un nouveau service aux usagers. Les recettes de ce budget devraient être stables, mais l'aléa météorologique joue ici un rôle important.

<b>BUDGET ANNEXE SALLE DES FETES</b>	<b>2022</b>
Dépenses de fonctionnement	6 249,83 €
Recettes de fonctionnement	54 066,48 €
<i>Ecart</i>	<i>47 816.65 €</i>
Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	21 817,13 €
<i>Ecart</i>	<i>21 817,13 €</i>
<b>Total fonctionnement + investissement</b>	<b>69 633.78 €</b>

## *Perspectives 2023*

Afin d'améliorer et de moderniser la gestion des salles et du matériel, un logiciel est en cours d'installation.

De plus, un achat de tables et de chaises spécifiquement dédiés à la location est prévu.

# Conclusion

Dans un contexte économique incertain, il sera d'autant plus pertinent de poursuivre le suivi au plus près des dépenses de fonctionnement. Cependant, les finances de la collectivité étant saines, la commune pourra poursuivre sa politique d'investissement, notamment de rénovation des voiries et des bâtiments. Les années 2023, 2024 et 2025 verront ainsi naître et aboutir de nombreux chantiers sur la commune !